CONDITIONS.

DIX PIASTRES PAR AN—payables six mois d'avance : on ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit au BUREAU DE L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en ANGLAIS ET EN FRANÇAIS, et l'on n'en admet pas dans une seule langue. Le prix est d'une piastre pour DIX LIGNES, ou moins, pour chaque insertion, la première comptant double.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les feront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

AVIS A MESSRS. LES HABITANS DU BAS DU FLEUVE.

Le bateau à vapeur **DELTA**, capitaine Sheridan, va être employé comme packet régulier de la Nelle.-Orléans jusqu'à Plaquemines; il prendra du fret et des passagers pour la côte, et partira de la Nouvelle Orléans, les samedis et mercredis à 10 heures. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

8 novembre J. DAVIS.

POUR VICKSBURG, WANDERER,

Grand Gulf, Rodney, Natchez et les ports intermediaires.

Le bateau à vapeur bien connu **WANDERER**, capitaine C. S. Longcope, ayant une partie de son chargement engagée, et allant à bord, et partira sous peu pour les dits ports. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la Douane, ou à

L. S. WATERS & Co,
No. 34, rue de la Nouvelle-Levée.

N. B. Le Wanderer vient d'être nouvellement réparé.
1 septembre—

POUR PASCAGOULA.

Le bateau à vapeur **WABASH**, capitaine Walker, partira pour le port ci-dessus, touchant aux Baies de St. Louis, de Bâloxi, et à tous les débarquemens intermédiaires, et quittera le chemin à coulisses tous les mercredis matin à 9 heures, et les samedis, à 4 heures de l'après-midi ; il reviendra tous les undis et jeudis au soir. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou à

J. B. BYRNE.
6 août—6m

POUR MADISONVILLE & COVINGTON.

Le bateau-à-vapeur **CORSAIR**, capitaine Knight, partira du bas du chemin à coulisses pour le port susdits les lundis, mercredis et vendredis, à midi un quart, avec la malle des Etats-Unis ; et reviendra les mardis, jeudis et samedis à midi. Les passagers doivent se trouver ponctuels à bord à l'heure. Les voyages du dimanche sont suspendus jusqu'à nouvel ordre. Les chars partent de la ville à midi et arrivent à l'heure du débarquement des passagers. 6 nov

POUR LE HAVRE.

Le navire de première classe **OLYMPIA**, capitaine Gray, partira immédiatement. Pour fret de 150 balles de coton, ou passage, s'adresser à

Fk. PERRET & GALLY,
rue Toulouse, No. 59

6 nov

POUR LE HAVRE.

Le navire **MARENGO**, capitaine Larkin, partira vers le 14 du courant. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser à

Fk. PERRET & GALLY,
No. 59, rue Toulouse

6 nov

POUR BRAZORIA,

Colonie d'Austin (Texas.)

La goëlette, paquebot régulier, BRAZORIA, capitaine J G Rowland ; pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou

E. W. GREGORY,
60, rue de Chartres.

5 nov

POUR LE HAVRE.

Le navire fin voilier **POMONA**, capit. D. Nason, est en chargement pour le dit port, et partira immédiatement. Pour fret de 200 balles ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

A QUERTIER & BOUTIN.
3 nov

POUR LA HAVANE.

Le brick espagnol fin voilier **LOUISA**, capitaine Delgado, partira bientôt. Pour fret et passages, s'adresser à bord, ou à

GARCIA, BUYO & co,
rue Ste. Anne, No. 34

3 nov

POUR ST. YAGO DE CUBA.

Le brick fin voilier et doublé en cuivre **ST. ROMAN**, capitaine Salva, ayant la majeure partie de son chargement, engagé; partira dans peu de jours. Pour passage et le reste du fret, s'adresser à

GARCIA, BUYO & CO.
Rue Ste. Anne, No. 34.

3 nov

POUR LE HAVRE.

Le brick **PLEIADES**, capitaine Robinson, (No 1,) prendra un fret d'environ 200 balles de coton. S'adresser à

J. MAGER.

POUR LE HAVRE.

Le navire de première classe **NORTH AMERICA**, doublé et chevillé en cuivre, capit. Caleb Heath, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton, ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

A. ST. GEORGES,
rue St. Louis, No. 79

28 oct

Pour la Havane ou pour Mutanzas.

Le brick fin voilier **PETRONILO**, capitaine Ruiz, ayant une partie de son chargement partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à

GARCIA, BUYO & Co.

27 oct

POUR ST. YAGO DE CUBA.

Le mastico espagnol **SANTIAGO**, capitaine Iseru, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret du reste ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

J PRATS & FILS.

24 oct

A VENDRE

Le brick **EVELINE**, du port de 164 tonneaux sur régistre, construit depuis moins de deux ans, des meilleurs matériaux. On peut l'examiner au chantier de MM. Ruiz et Valette, en face de la ville. S'adresser à

A. QUERTIER & BOUTIN.

21 oct

A LOUER.

PLUSIEURS MAGASINS rue de la Levée, entre la rue Bienville et de la Douane. S'adresser à

B MARIGNY.
[6 nov]

A LOUER.—Une Maison agréable et commode, située rue Notre-Dame, seconde porte après l'encoignure de la rue des Magasins. S'adresser à

M. DEL ACEBO,
Rue St. Louis, No. 86.

6 nov

A LOUER.—Un superbe Magasin de 100 pieds quarrés, situé à l'encoignure des rues Notre-Dame et Magasins. S'adresser à

M. DEL ACEBO,
Rue St. Louis, No. 86.

6 nov

A LOUER—Deux grandes chambres, convenables pour des bureaux, No. 17, rue Carondelet, deux portes en deça de la rue du Canal. S'adresser au No. 45, rue de la Douane. 4 nov

A LOUER,

Un vaste bureau, situé à l'encoignure des rues Canal et Dauphine. S'adresser sur les lieux. 5 nov

A LOUER—Le haut de la Maison située rue de la Levée, No. 79. On en donnera possession immédiatement. S'adresser à

1 nov Wm. HOLMES & Co.

AVIS—Attendu que George W. Morgan, de la paroisse d'Orléans, s'est adressé à moi, pour annuller un bond fourni par lui comme shérif de la dite paroisse, le douzième jour de février mil huit cent trente un, conjointement avec John Nicholson et John H. Holland, comme sûretés;

Avis est par le présent donné à toutes personnes y intéressées, d'avoir à déduire par écrit, au bureau du secrétaire d'Etat, sous quatre-vingt-dix jours de la dernière publication de cet avis, les raisons pour lesquelles le dit bond ne serait pas cancellé et annullé."

Donné sous mon seing et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle Orléans, ce treizième jour du mois d'octobre mil huit cent trente quatre, et la cinquante neuvième de l'indépendance des Etats Unis.

A. B. ROMAN,
Par le Gouverneur,
GEORGE EUSTIS,
Secrétaire d'Etat.

18 oct—30

Etablissement pour ventes de Marbres et Munteaux de Cheminées.

HENRY HUNT & Co., informent le public, qu'ils ouvriront leur établissement pour la vente des articles ci-dessus, et tout ce qui y appartient, tels que granit, pierres de ponce, &c., et ils sollicitent l'attention du public. Ceux qui auraient besoin de ces objets, feraient bien de ne pas acheter avant l'ouverture de l'établissement susnommé, qui aura lieu vers le 1er. décembre.

24 octobre—tm

Entrepôt de Charbon, No. 158, rue Toulouse.

CHARBON—10,000 barils Charbon de pierre Kendal, Liverpool et d'Ecosse, première qualité. Aussi, charbon de forge. S'adresser à l'adresse ci-dessus.

8 oct W E & R MURPHY.

PERDU—Il a été perdu vendredi, après-midi, dans le quartier de la Bourse, un BOUTON monté avec une belle rose. Une récompense honnête sera donnée à la dame qui le remettra rue St. Louis, No. 20. 29 oct—d

VENTES A L'ENCAN.

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

LE Mercredi, 12 de Novembre prochain, il sera vendu, à midi, à la Bourse Hewlett,

l'Habitation ci-devant appartenant à M. J B Ory, située dans la paroisse St. Jacques, rive gauche du fleuve, à environ 16 lieues de cette ville, mesurant 14 arpens de face au fleuve, sur 80 arpens de profondeur, établie en sucrerie, ayant une machine à vapeur et toutes les bâtisses nécessaires pour opérer en grand. Il existe aussi un beau canal qui conduit de la sucrerie à la rivière Amite. Les personnes qui désireraient en faire l'acquisition sont invitées à s'adresser aux sus-nommés, pour plus amples informations.

Conditions :—Payable à 1, 2, 3, 4, 5 et 6 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 15 oct

PAR J B BLACHE.

IL sera vendu jeudi, 13 du courant, à 10 heures du matin, au No. 25, rue Conti, un assortiment de meubles et d'ustensiles de cuisine.

Conditions, à la vente. 7 nov

PAR J. B. BLACHE.

JEUDI, 13 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse de Hewlett,

Laisa, âgée d'environ 27 ans, cuisinière, blanchisseuse, repasseuse, bonne domestique et bon sujet; pleinement garantie, avec ses trois enfans: Charles, mulâtre de 9 à 10 ans; Caroline, mulâtresse de 7 à 8 ans, et Ursin, mulâtre de 3 ans.

Conditions : 1-3 comptant, et le reste à 6 et 12 mois de crédit. 7 nov

PAR FERNANDEZ & WHITING.

Par ordre de la Cour de Paroisse.

IL sera vendu lundi, 17 du courant, à leur magasin d'encan, rue St. Louis, à 10 heures du matin, le fond de magasin de marchandises abandonné par A. H. De Jonge, pour le bénéfice de ses créanciers.

Une quantité de marchandises sèches, habillemens, soulies, &c. et une variété d'autres articles. 7 nov

PAR J. BLACHE.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District, pour le premier district judiciaire de l'état de la Louisiane, en date du 25 Octobre 1834, à la requête de M. Thomas Blois, syndic de ses créanciers, il sera vendu le mardi, 2 de décembre prochain, à la Bourse de Hewlett, les propriétés et esclaves ci-après désignés, abandonnés par le dit Thomas Blois à ses créanciers.

Un lot de terre, situé rue Baronne, entre les rues du Canal et de la Commune, ayant 31 pieds 3 pouces, mesure américaine, de face à la rue Baronne, sur une profondeur, mesure française, de 143 pieds, sur une ligne et de 136 1-2 pieds sur l'autre, plus ou moins. Il y a sur le dit lot une maison en briques, à étage, contenant huit appartements, une cuisine en briques, à étage, de 6 appartements, puits, latrines, &c.

Un lot attenant au précédent, ayant, mesure américaine, 32 1-12 pieds de face à la rue Baronne, sur 130 pieds de profondeur sur une ligne, et 136 1-2 pieds sur l'autre, mesure française.

Un nègre créolin, nommé Isham, âgé d'environ 28 ans, depuis plusieurs années dans le pays, parlant français, bon cuisinier, bon domestique, et très intelligent.

Une négresse créole nommée Céleste, âgée d'environ 25 ans, blanchisseuse, cuisinière et domestique de maison, avec ses trois enfans,

Marguerite,	âgée	de 8	ans
Amy	do	" 6	ans
Mary	do	" 2	ans.

Une mulâtresse nommée Victoire, âgée d'environ 32 ans, blanchisseuse, repasseuse, plisseuse, et bonne cuisinière, bon sujet, avec ses cinq enfans.

Mélie âgée d'environ 12 ans, domestique.

Rosa,	do	9	do
William	do	6	do
Célestin	âgée de	2	do
Joseph	âgé de	3	mois.

Jim, mulâtre orphelin, âgé d'environ 7 ans. Ces esclaves sont pleinement garantis des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions, 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du syndic, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés pardevant M. W. Y. Lewis, notaire public, aux frais des acquéreurs.

N. B. La propriété rue Baronne ne sera livrée que le 1er de janvier 1834. 28 oct.

PAR FERNANDEZ & WHITING.

Vente de Propriétés par des Syndics.

SAMEDI, 6 Décembre prochain, il sera vendu à l'encan, à midi, à la Bourse, à l'encoignure des rues St. Louis et Chartres.

En vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District dans la paroisse et la ville de la Nouvelle Orleans, et à la requête de Messieurs J. W. Zacharie et William Tufts, syndics des propriétés de Tufts et Clarke et de William Tufts, les propriétés suivantes qui ont été abandonnées par les susdits faillis aux syndics ci-dessus nommés, au profit de leurs créanciers.

PLACE LAFAYETTE,

Le lot où est bâtie une belle maison en briques à trois étages dans la rue du Sud, jusqu'à la rue Girod, sur une profondeur de 149 pieds 8 pouces, et mesurant 24 pieds 8 pouces sur la rue Girod borné d'un côté par la propriété de C. H. Cook, et de l'autre par celle de M. Paulding; la maison n'est achevée que depuis un an; elle a été construite dans le meilleur goût; elle contient deux chambres, sur le rez de chaussée, deux papéteries, deux salles, trois chambres à lit, avec deux cabinets, deux chambres à lit sans cabinet, et une salle au premier étage.

Il y a par derrière une bâtisse à deux étages qui contient un cellier, une cuisine, une chambre à laver, des latrines, au rez de chaussée, et en haut, trois chambres et des latrines.

Les salles ont d'élégantes chambranles de marbre égyptien, des grillages en cuivre et de belles plaques; les pommeaux et les montures de portes sont du plus pur argent. Le plâtrage des salles et des chambres est séparé par un garni de la muraille, et ne peut pas prendre l'humidité.

Sur le derrière de la maison, il y a une gallerie au second étage et une autre au troisième, de huit pieds de large; sur la rue Girod il y a un edifice de bois qu'on pourrait convertir en une écurie, à peu de frais.

Dans la cour il y a une grande citerne, contenant plus de deux mille gallons d'eau, et un puit, auquel on a ajouté une pompe en cuivre.

La banquette, le corridor, les chambres du rez de chaussée, de l'édifice de derrière, et la cour, à l'exception d'un petit morceau de terre qu'on a réservé pour une pelouse ou un jardin sont pavés des meilleurs pierres d'Talkin; il y a aussi des clochettes dans la maison.

Cette propriété, située dans une des parties de la ville où il se fait le plus d'améliorations, est vraiment l'acquisition à faire par ceux qui désirent trouver une résidence commode, dans une situation saine et agréable à quelques minutes de marche de la rue du Canal, c'est une occasion qui se présente rarement.

Aussi, un beau morceau de terre, à environ 6 milles de la ville, sur la rive droite du fleuve, paroisse Jefferson, contenant deux arpens de face à la grande route, sur cinq de profondeur, formant un parallélogramme rectangulaire affectous les droits à la batture qui est à présent formée ou qui peut se former par la suite sur cette terre. Cette propriété est bornée d'un côté par celle de feu Charles F. Visinier, et de l'autre, aussi bien que par derrière, par l'habitation de Louis C. Delery.

Sur cette propriété se trouve une maison de résidence, et sur la batture, un magasin, qui se louait ordinairement trois cents piastres par an; toute la propriété est à présent sous bail, pour 400 piastres par an, mais le bail expire en mars prochain; la propriété sera vendue sujette au dit bail; il n'y a pas à douter que le loyer ne portera et l'année prochaine de 5 à 600 piastres. Cette propriété est près de la route du Baratarie, menant aux lacs, et le peu de distance qui la sépare de la ville doit beaucoup en accroître la valeur en peu de tems.

Aussi un morceau de terre de cinq arpens, situé à Spring Hill, près de la Mobile, sur la route publique, à peu de distance du collége, dans une situation saine, méritant l'attention de ceux qui désirent se procurer une agréable retraite pendant les mois de l'été.

Aussi l'esclave Susanne, âgée d'environ 28 ans, et qui demeure depuis six ans dans cette ville, excellente blanchisseuse, repasseuse et plisseuse, honnête et ne buvant pas; elle est souvent malade. Comme c'est une vente de syndic, on n'en peut garantir que les titres.

Aussi 39 actions dans le fonds de la Compagnie d'Assurance des Marchands, sur chacune desquelles il y a 30 piastres de payées. Conditions: Pour la propriété vis-à vis la Place La Fayette, l'acquéreur se chargera du paiement des obligations sur ventes, toutes dues le 8 février 1825. Une de $706, 20, une autre de $706, 25, une autre de $1412 50. Il aura pour la balance 12, 18 et 24 mois de crédit, en fournissant des billets endossés à satisfaction et un hypothèque jusqu'à parfait payement et en garantissant à la satisfaction des intéressés, le payement des obligations susdites desquelles il se charge. Pour la propriété située dans la paroisse Jefferson, l'acquéreur aura 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en fournissant des billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Pour le lot situé à Spring Hill, six mois de crédit en fournissant un billet endossé à satisfaction et hypothèque.

Pour l'esclave Susanne, 6 mois de crédit, en fournissant un billet endossé à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Pour les actions dans les fonds de la Compagnie d'Assurance des Marchands, au comptant.

Les actes de vente se passeront en l'étude de H. B. Cénas, notaire public, aux frais des acquéreurs.

7 nov

VENTES A L'ENCAN.

PAR HEWLETT & BRIGHT.

IL sera vendu mercredi, 12 du courant, à 10 heures du matin, dans la maison, vis à vis la fonderie de M. Parker, rue Tchoupitoulas, près de l'encoignure de la rue St. Joseph, une quantité de meubles de maison et de cuisine, bien assortis et de bonne qualité.

Conditions : Toutes sommes au dessous de $100 comptant, et au dessus de $100, 60 jours de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur. 8 nov

PAR J. H. DOMINGON & P. A. GUILLOTE.

LE soussigné ne voulant plus tenir ménage, et changeant la nature de ses occupations, pour habiter la ville, offre à vendre à l'encan, qui aura lieu lundi 17 de ce mois à 10 heures du matin, sur l'habitation de L. Gurlie, en face de celle de Mr. Delaunay, chemin du Bayou :

Ses effets mobiliers, vaches laitières, mulets, charettes à eau, harnais, un bon cheval de cabriolet, cabriolet et ses harnais, et autres objets.

Conditions de la vente: pour toute somme de $50 et au-dessous comptant, et au dessus à 90 jours de crédit, billets endossés à la satisfaction du vendeur. Il offre également à louer présentement 3 nègres, bon charretiers et marchands d'eau, bons à tout, 6 négresses domestiques de maison, cuisinière, blanchisseuse, repasseuse, jardinière, marchande de légumes, de lait, sachant traire les vaches, propre à tout. S'adresser pour les louer sur les lieux, ou à sa pharmacie, rue de la Levée no. 9, après le chemin à coulisse.

6 nov—10 JH LAVENUE.

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu Mardi, 11 de Novembre, à midi, à la Bourse de Hewlett, les Esclaves ci-après designés, depuis long tems dans le pays, et tous garantis des vices et maladies prévus par la loi, excepté Lémon ; ils ont été employés, pendant deux ans, dans un chantier de bois de chauffage.

Brutus, âgé de 28 ans, bon sujet, d'un caractère doux, bon bucheur et scieur ; Prince, âgé de 35 ans, bon sujet, bucheur et scieur, excellent nègre de champ, propre à tout, apt aux travaux d'une habitation, ayant été commandeur; Ned, âgé de 34 ans, bon sujet, d'un caractère docile, bon bucheur et scieur; Pompée, âgé de 28 ans, bon sujet, bon cocher et domestique de maison, bucheur, scieur et charretier ; Jefferson, âgé de 24 ans, bon bucheur, scieur et charretier, très-intelligent ; Lémon, âgé de 34 ans, cocher et peintre, ayant été deux fois marron.

Conditions :—6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait payement. Les actes de vente seront passés pardevant M. L T Caire, notaire public, aux frais des acquéreurs. 31 oct

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

MERCREDI, 12 du courant, il sera vendu, à midi, à la Bourse Hewlett, un Lot de Terre, situé au bourg Clouet, mesurant 30 pieds de face à la rue Piété sur 108 à 110 pieds de profondeur, mesure française, faisant partie du No. 98, dudit faubourg, il y a sur ledit lot une Maison en bois de deux appartemens, 2 cabinents et gallerie, latrines, &c. Un Lot de Terre joignant le précédent, mesurant 30 pieds de face à la rue Piété sur 108 à 110 pieds de profondeur, mesure française, faisant aussi partie du No. 98 dudit faubourg, il existe sur ledit lot une Maison briquetée entre poteaux, cuisine, latrines, &c. Conditions: —Moitié comptant et moitié à un an de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque. 8 nov

PAR TRICOU & CANONGE.

IL sera vendu mercredi, 12 novembre courant, à midi, à la Bourse de Hewlett,

Amélie, âgée d'environ 13 ans, bonne gardienne d'enfant, propre à toute sorte d'ouvrage, forte, et bien constituée, et dans le pays depuis 10 ans; elle est garantie des vices et maladies prévus par la loi, excepté du marronnage. Conditions : 6 mois de crédit, en un billet endossé à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé par C. Pollock, not. pub., aux frais de l'acquéreur. 4 nov

PAR J. B. BLACHE.

EN vertu d'un décret de l'honorable Cour de Paroisse, pour la paroisse et la ville de la Nouvell-Orléans, et par ordre des syndics des créanciers de Madame Aimée Brusié, épouse d'Edouard Gottschalk, il sera vendu au domicile de la dite dame, situé à l'encoignure des rues Royale et de l'Esplanade, le mardi, 18me. jour du mois de novembre courant, à 10 heures du matin, les effets mobiliers abandonnés par la dite dame, à ses créanciers.

Conditions comptant. 5 nov

PAR HEWLETT & BRIGHT.

(*Succession d'Honoré Flotte.*

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, en et pour la ville et paroisse de la Nelle. Orléans, du 28 octobre 1834, il sera vendu, à la Bourse, à midi, le Lundi, 8 décembre prochain, les propriétés ci-après décrites, dépendant de la succession de feu Honoré Flotte, et de la société existant sous la raison de Flotte et Michel, du consentement dudit V. A. Michel, savoir :

Lucille, mulâtresse âgée d'environ 22 ans, avec sa fille de 18 mois mois, Lucile est cuisinière ordinaire, repasseuse et blanchisseuse; Mélite négresse d'environ 16 ans, gardienne d'enfans; Nancy, négresse de 45 à 50 ans, ivrogne.

Conditions : 6 et 12 mois de crédit.

Cinq Terrains situés au nouveau faubourg Marigny, suivant le plan dressé par Joseph Pilié, le 1er. Juin 1830, savoir : les Nos. 8, 9, 10, 11 et 12 de l'Ilet No. 110; le No. 8 a 50 pieds 8 pouces de face sur la rue d'Espagne, et 150 pieds de profondeur : le No. 9 fait l'encoignure des rues de l'Union et Espérance, et a 60 pieds de face à la première et 120 sur la seconde. Les Nos. 10, 11 et 12 ont, chacun, 60 pieds sur la rue de l'Union, et 120 pieds de profondeur, le tout mesure française.

Quatre Lots de Terre dans l'Ilet 35, entre les rues St. Antoine, Bagatelle, St. Jean et St. Avid, et désignés sous les Nos. 322, 331, 330 et 319.

Un Lot de Terre de 30 pieds plus ou moins de face à la rue Dauphine, entre St. Philippe et Ursulines, sur 120 pieds de profondeur, avec les bâtisses qui s'y trouvent, attenant d'un côté à la propriété de Madame Roche, et de l'autre à celle de M. Pierre Mattel.

Un Terrain au faubourg Trémé, de 30 pieds de face à la rue Dumaine, sur 120 pieds de profondeur, entre les rues Villeré et des Marais, (mesure française), avec une bonne maison et ses dépendances. Un autre terrain attenant, des mêmes dimensions : tous ces terrains seront vendus à un et deux ans de crédit.

Un Terrain de 49 pieds 3 pouces face à la rue de Quartier, sur 60 pieds de profondeur, (mesure française), entre les rues Royale et Bourbon, attenant d'un côté à la propriété de M. Louis Moreau et de l'autre à celle de M. Brooks, et sur la profondeur à celle de M. Dufouchard Degruy, avec une excellente maison et ses dépendances, d'après le plan de M. Jos. Pilié, daté le 29 octobre 1833.

Conditions : $2803 33 1 3 cents payable le 19 décembre 1834, pareille somme le 19 juin 1835 et le surplus, moitié au 19 Décembre 1835 et l'autre moitié le 19 juin 1836.

Conditions générales. Les acquéreurs fourniront leurs billets endossés à satisfaction, portant hypothèques spéciales, et les actes de vente seront passés à leurs frais en l'étude de M. Louis Férnaud. Tous les terrains seront vendus suivant les plans exhibés à la Bourse.

Et Mardi, 14 du courant, à 4 1-2 heures après midi, au No. 79, rue du Quartier, on vendra les meubles de la dite succession, au comptant. 6 nov

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu le 15 novembre prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett,

Une MAISON neuve située à l'encoignure des rues Gravier et St. Paul, faubourg Ste. Marie, sur un terrain mesurant 30 pieds 9 pouces de face à la rue Gravier, sur 100 pieds de profondeur, à la rue St. Paul. Cette bâtisse a 50 pieds de profondeur, et a 4 vastes appartemens en bas et 2 en haut, lambrissés et platrés. Tous ces appartemens sont à feu, avec de belles cheminées, cour briquetée, puits, latrines, chambres à domestiques, cuisine; il y a dans la cour, une cave qui contient 40 barriques d'eau, caves en briques, dépenses et enfin toutes les commodités désirables.

Les termes sont 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Si avant la vente on désire voir la propriété, on peut s'adresser rue Toulouse, No. 237. 4 nov—4

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 1er. Octobre 1834 et à la requête de Mr. L. M. Raynaud, syndic de ses créanciers, il sera vendu à la Bourse Hewlett, le Lundi 17 Novembre prochain, à midi, les esclaves ci-après désignés abandonnés par ledit L. M. Raynaud à ses créanciers.

Dick ou Richard, nègre âgé d'environ 40 ans.
Esther, négresse de champ, âgée d'environ 30 ans.
Lise, négresse âgée d'environ 55 ans, domestique.
Pognon, mulatresse âgée de 55 ans, domestique.

Conditions :—Les esclaves Dick ou Richard, Esther et Lise, sont payables un tiers comptant, un tiers à six mois et un tiers à douze mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. La mulâtresse Pognon, est payable à soixante et cent vingt jours de crédit; aussi en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 18 oct

PAR TRICOU & CANONGE.

SAMEDI, 15 du courant, il sera vendu, à midi, à la Bourse Hewlett, un Terrain situé rue Bourbon, entre Conti et Bienville, ayant 71 pieds de face sur 120 de profondeur; et ayant une issue sur la rue Conti, de 40 pieds de face, ensemble les bâtisses qui sont dessus.

Conditions: 1, 2 et 3 ans en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 4 nov

SUCRE.—100 boucauts de Sucre, en débarquement de la goëlette Sainte Anna, à vendre par

DUCROS & MORPHY,
15 oct No. 15, rue de la Vieille Levée.

MADAME COCHRANE, rue de Chartres, No. 54, a l'honneur de prévenir les dames de ses amies, et en général celles de la ville et de la campagne, qu'elle a reçu de France et du nord, un grand assortiment de marchandises dans le goût le plus nouveau, consistant en Modes nouvelles ;

Chapeaux du matin, chapeaux habillés en velours et en satin, chapeaux de paille, capotes pour dames et pour enfans, petites toques pour enfans,

Soieries de toute espèce pour robes et pour chapeaux,
Manteaux brodés, de drap et autres,
Fourrures en chinchilla, petit gris, etc.
Pelisses en duvet de cygne,
Bouquets de fleurs et guirlandes,

Schâles cachemir, écharpes, fichus de soie, indienne, mérinos, gants, bourses, lingeries, broderie de toute espèce, souliers français, habillemens d'enfans, poupées, parfumerie, &c. &c.

L'ouverture de ses modes se fera samedi prochain, du 6 courant : elle invite les dames à venir visiter son magasin. 5 nov

M. DUBALEN, arrivant de France, avec un assortiment complet de Marchandises très fraîches, bien assorties et de la dernière mode, a l'honneur de prévenir les dames qu'il en fera l'ouverture Lundi prochain, 10 du courant. Il annonce également aux personnes qui l'ont jusqu'à présent honoré de leur confiance, qu'il a transporté son magasin dans la rue Royale, entre les rues Toulouse et St. Pierre, vis à vis M. Duratel. 7 nov—10c

Argenterie à vendre à bon marché.

LE soussigné arrivant de France, à bord du Marengo, offre à vendre 12 SERVICES D'ARGENTERIE A FILETS, en boites. L'argent est garantie au premier titre. S'adresser au magasin de M. A. Sénécal, rue Toulouse, entre Chartres et Royale, ou à

A. BOURGEOIS,
Rue Bourbon, entre les rues Conti & Bienville.

7 nov—5

BINOCHE FRERES arrivant de France, par le *Marengo*, ont l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans, qu'ils ont reçu un assortiment complet d'étoffes nouvelles dans tous les genres.

Leur déballage aura lieu aujourd'hui jeudi, 6 novembre, rue Royale, maison du Dr. Labatut. 6 nov—6

Ecoles publiques de la Nlle. Orléans.

LES Régents des Ecoles Centrale et Primaires de la Nouvelle-Orléans, procéderont à l'élection d'un *Principal* de l'Ecole primaire de la partie supérieure, et à celle d'un maître d'anglais pour celle de la partie inférieure, le mercredi 19 du courant. Le premier devant entrer en fonction le 1er. janvier prochain, et le dernier immédiatement après l'élection. Les candidats voudront bien remettre leurs demandes écrite au soussigné, appuyées de recommandations sur leurs capacités &c.

Par ordre de la Direction,

8 nov—g H. B. CENAS, *sect.*

Compagnie des Architectes du 8me. District de la Ville de la Nelle.-Orléans.

[Rue St. Pierre, entre les rues Bourbon et Royale]

AVIS est par le présent donné qu'une assemblée des actionnaires de la dite Institution, aura lieu, mercredi le 12 du courant, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après midi, pour élire deux nouveaux directeurs, conformément à l'amendement fait à l'article 14 des réglements.

La direction, dans sa séance du 6 courant, a pris la résolution suivante :

Que les plans et divis qui lui ont été soumis seront pris en considération après l'élection des deux nouveaux Directeurs. Par ordre de la Direction,

7 nov F GENERELLY, sect

LE soussigné, arrivant d'Angleterre et de France, avec un assortiment considérable de marchandises de divers genres, a transporté son magasin rue de Chartres No. 49, entre les rues Bienville et de la Douane, où il offre à vendre les articles suivants débarquant du Marengo, du Hâvre, et de l'Océana de Liverpool.

Toilettes pour dames d'un genre nouveau, dite à la duchesse, dito pour hommes et pour enfants ; lavabos de différents genres; pianos, pupitres à musique, casiers à musique, pupitres à écrire ; commodes et secrétaires ; étrans, idem à secrétaire, table de centre; bureaux pour dames et pour hommes; tables à écarté, tables de nuit d'un genre nouveau; bibliothèques; jardinières ; corbeilles de noces ; idem à main ; idem à ouvrage; petits lits de repos; fauteuils de chambre, idem de bureau; idem à mécanique ; armoires à glace, consoles, miroirs à barbe ; tabourets à la reine, idem à chauffe pied, sièges portatifs, idem à béquilles ; petites tables à ouvrage, et une infinité de meubles de fantaisie, la plupart d'un genre tout à-fait nouveau.

Très beaux lustres, lampes et candelabres en bronze. Grand assortiment de pendules de tout genre; doré, bronzé ; porcelaine &c. corbeilles à fleurs et à fruits vases divers.

Assortiment considérable de tableaux ; glaces de toutes dimensions, cadres d'un nouveau goût.

Plaqué de tout genre, tels que candelabre, flambeaux plateaux de toute espèce, corbeilles, sucriers, porte-liqueur, porte-huiliers &c. &c. &c

Une infinité d'objets de fantaisie en porcelaine et en bronze. Ornements dorés, très riches, pour portes et fenêtres.

Superbes services de table en porcelaine.

Assortiment général et très étendu de porcelaine, cristaux et verrerie. Bougies diaphanes en couleur ; veilleuses, grèches à quinquets. Presses à copier d'un nouveau genre, saucissons de Lyon, rue about &c.

Tous ces articles ont été choisis par le soussigné, ou confectionnés d'après ses ordres dans les principaux établissements de Paris, et d'Angleterre.

7 nov VALSIN VIGNAUD.

MESSIEURS Cordeviolle et Lacroix ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils viennent de recevoir par le Marengo, un superbe assortiment de draps et cassimires de qualité supérieure, du choix de Mr. F. Dufour :

Giroflé	Marengo bleu,
Noir Cachemir	Manteau Gerard,
Bleu Anglais	Lit de Vin,
Bronze doré	Lord Byron
Vert Russe	Bronze Clair.

Les soussignés saisissent cette occasion pour réclamer le patronage de ceux qui jusqu'à ce jour les ont honoré de leur confiance ; ils tacheront de continuer à la mériter, tant par le soin, l'attention et l'exactitude qu'ils mettront dans leur ouvrage, que dans la modicité de leur prix.

7 nov—3 CORDEVIOLLE & LACROIX.

MADAME BRIGOT a l'honneur de prévenir le public que son mari, de retour de France, vient d'apporter avec lui, un grand assortiment de Marchandises de Modes, Nouveautés, jolis Meubles, Glaces de toutes dimensions, et une infinité d'autres articles dont le détail serait ici trop long.

L'ouverture des caisses de Marchandises aura lieu, lundi 10 novembre. 6 nov—15p

Reçu par les derniers arrivages du Nord et à vendre à la pharmacie du soussigné, un assortiment complet de Drogues, Médicamens &c., parmi lesquels se trouvent des seringues à pompe et à clissoire élastique.

5 nov A. A. PEYCHAUD.

MS. CUCULLU & LAPEYRE offrent à vendre: 500 sacs café de la Havane, prime de Saint Domingue; 33 balles Vuelto Abajo tabac en feuilles, 20 barils amandes esperanzas, 400 milliers cigarres de la Havane; 432 ballé de soie pour le marché mexicain; vins de Laffitte, Haut-Brion, La Rose, St. Julien, Sauterne, Médoc, &c. en barriques et en caisses; Genièvre, Curaçao en caissés, Cognac qualité supérieure en barriques. 4 novembre.

PATTES D'ASPERGE—Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient de recevoir par le navire paquebot Mississippi, un envoi de très belles Pattes d'asperges, désignées sous les noms de hollandaises ou géantes ; on pourra s'en procurer, soit par centaine ou par mille. Les personnes désirant acheter, voudront bien s'adresser sans délai au magasin de Graines de Wm. SMITH,
8 nov 85, rue de la Douane.

$10 DE RECOMPENSE.

Parti marron de chez le soussigné, le 1er. courant, le nègre NELSON, âgé de 27 ans, taille de 5 pieds 10 pouces, ayant une cicatrice au sourcil de l'œil gauche, et une autre au bout de la joue près du nez. Ledit esclave a été dernièrement acheté de M. Bishop, et appartenait ci-devant à M. Bonrose. Comme il a emporté beaucoup de linge, il serait difficile de dire les vêtemens qu'il porte. Les capitaines de navires et bateaux à vapeur sont prévenus